

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Collect a cup - Gobelets en carton PE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Gobelets en carton avec un revêtement polyéthylène (PE)

CONDITIONS

Autorisé:

- Gobelets en carton à revêtement PE utilisés, vides et propres (sans emballage, sérigraphiés ou non)
- Gobelets en carton à revêtement PE non utilisés (sérigraphiés ou non)

Non autorisé:

- Gobelets avec un revêtement en PLA
- Gobelets en plastique (tous types)
- Gobelets en carton avec des restes alimentaires
- Gobelets en carton remplis d'objets, d'emballages, de restes alimentaires
- Gobelets en carton brûlés
- Gobelets mélangés avec d'autres flux de papier/carton

Il convient de jeter les gobelets en carton dans le sac à collecte jaune spécifique pour les Renewi Paper Cups. Une fois fermé, ce sac doit être placé dans un conteneur basculant spécialement destiné aux gobelets à café.

Si vos déchets ne remplissent pas ces conditions, consultez les conditions d'acceptation ci-dessous:

- Collect a cup - gobelets en carton PLA
- Déchets résiduels

TERMES ET CONDITIONS

En cas de non-conformité, le collecteur se réserve le droit de refuser la cargaison concernée et / ou de facturer les frais supplémentaires résultant de la collecte du traitement. La liste «non autorisé» doit être considérée comme non exhaustive et ne sert qu'à clarifier certains flux non conformes qui nécessitent une attention particulière dans le contexte de cette catégorie de déchets. Ces accords de non-conformité aux conditions d'acceptation sont également toujours mentionnés dans les conditions générales de vente ajoutées à nos offres de prix.